Commune de Vaux-sur-Seine

N°1 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
MAINTIEN DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents :, M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1, L2122-2, L2122-4, L.2122-7-2, L.2122-10, L.2122-14 et L.2122-15 ;

Vu la délibération n°2 du Conseil Municipal du 23 mai 2020 fixant à sept (7) le nombre d'adjoints au Maire et la délibération n° 1 du 24 février 2022 du Conseil Municipal décidant de maintenir à sept (7) le nombre d'adjoints au Maire ;

Considérant la démission de Madame Corinne ROBIN, 2ème adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, au scolaire, au périscolaire et à la bibliothèque, acceptée par Monsieur Le Sous-Préfet de Mantes-La-Jolie en date du 30 juin 2022 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de maintenir à sept (7) le nombre d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Commune de Vaux-sur-Seine

N°2 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
ELECTION D'UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2 modifié par la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, L 2122-10, L.2122-14 et
L 2122-15 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2 du 23 mai 2020 fixant à sept (7) le nombre d'adjoints au Maire et la délibération du Conseil Municipal n°1 du 7 juillet 2022 décidant de maintenir à sept (7) le nombre d'adjoints au Maire ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjointe au Maire dont la démission a été acceptée à compter du 30 juin 2022 par Monsieur le Sous- Préfet ;

Considérant que lorsqu'un poste d'adjointe est vacant, le conseil municipal peut décider que la nouvelle adjointe occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élue démissionnaire, soit 2ème adjointe au Maire ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'une adjointe ;

Considérant la proposition de Monsieur Le Maire de procéder à l'élection à main levée de la nouvelle adjointe au Maire ;

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
ELECTION D'UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide que l'adjointe à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang, à savoir 2ème adjointe au Maire ;

Procède à l'élection de la deuxième adjointe au Maire à la majorité absolue ;

Est candidat : Madame Hélène Mastari

Nombre de votants : 26
Nombre de suffrages exprimés : 26
Majorité absolue : 14

Madame Hélène Mastari a obtenu 26 voix

Madame Hélène Mastari est élue en qualité de 2ème adjointe au Maire de Vaux-sur-Seine, à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

Commune de Vaux-sur-Seine

N°3 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSIONS MUNICIPALES-MODIFICATION DES COMPOSITIONS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents :, M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les démissions de Mesdames Mariéva SANSEAU BAYKARA et Corinne ROBIN, et l'entrée au Conseil Municipal de Madame Alexandra LE GALL et de Monsieur Gérald MERCIER ;

Considérant la nécessité de constituer des commissions communales,

Considérant que le Maire est Président de droit des commissions,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de modifier la composition des commissions comme suit :

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSIONS MUNICIPALES-MODIFICATION DES COMPOSITIONS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

1/ COMMISSION FINANCES

Président : JC BREARD

Maxime DEFFAINS
Patrice LESAGE
Jean-Marie MORANDI
Caroline ALIZARD
Michel LE GUILLEVIC
Arnaud ROUSSEAU
Stéphane NICOLAS
Adam BRAHIMI SEMPER

2/ COMMISSION URBANISME, CADRE DE VIE, DEVELOPPEMENT DURABLE

Président : JC BREARD

Michel LE GUILLEVIC
Hélène MASTARI
José LERMA
Marie TOURNON
Arnaud ROUSSEAU
Gérald MERCIER
Jean-Marie MORANDI
Marc FEROT

3/ COMMISSION TRAVAUX, RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE (voirie, réseaux), TRANSPORTS, ENERGIES

Président : JC BREARD

François IMBERT
Thomas DUBOIS
Lidwine FERREIRA
José LERMA
Patrice LESAGE
Caroline ALIZARD
Kamel HADJAZ
Adam BRAHIMI SEMPER

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSIONS MUNICIPALES- MODIFICATION DES COMPOSITIONS

4/ COMMISSION CULTURE, FETES ET ANIMATIONS

Président : JC BREARD

Emilie DAMIENS
Virginie PAUTONNIER
Noëlle RENAUT
Marie TOURNON
Lidwine FERREIRA
Caroline ALIZARD
Jean-Marie MORANDI
Carlos DA GRAÇA

5/ COMMISSION PETITE ENFANCE, SCOLAIRE

Président : JC BREARD

François IMBERT
Emilie DAMIENS
Stéphane NICOLAS
Valérie PERROT
Hélène MASTARI
Maxime DEFFAINS
Noëlle RENAUT
Gaëtan SORIN

6/ COMMISSION COMMUNICATION, SECURITE, COMMERCE

Président : JC BREARD

Thomas DUBOIS
Arnaud ROUSSEAU
Virginie PAUTONNIER
François IMBERT
Stéphane NICOLAS
Marie TOURNON
Maxime DEFFAINS
Jean-Fernand RIBEIRO

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSIONS MUNICIPALES-MODIFICATION DES COMPOSITIONS

7/ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, JEUNESSE, CENTRE DE LOISIRS

Président : JC BREARD

Kamal HADJAZ

Emilie DAMIENS

Alexandra LE GALL

Noëlle RENAUT

Arnaud ROUSSEAU

Maxime DEFFAINS

Stéphane NICOLAS

Jean-Fernand RIBEIRO

8/ COMMISSION ACTION SOCIALE, SENIORS, LOGEMENT, SOLIDARITE ET HANDICAP

Président : JC BREARD

Madeleine GAUDIN

Patrice LESAGE

Noëlle RENAUT

Jean-Marie MORANDI

Hélène MASTARI

Gérald MERCIER

Valérie PERROT

Carlos DA GRAÇA

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSIONS MUNICIPALES-MODIFICATION DES COMPOSITIONS

4/ COMMISSION CULTURE, FETES ET ANIMATIONS

Président : JC BREARD

Emilie DAMIENS
Virginie PAUTONNIER
Noëlle RENAUT
Marie TOURNON
Lidwine FERREIRA
Caroline ALIZARD
Jean-Marie MORANDI
Carlos DA GRAÇA

5/ COMMISSION PETITE ENFANCE, SCOLAIRE

Président : JC BREARD

François IMBERT
Emilie DAMIENS
Stéphane NICOLAS
Valérie PERROT
Hélène MASTARI
Maxime DEFFAINS
Noëlle RENAUT
Gaëtan SORIN

6/ COMMISSION COMMUNICATION, SECURITE, COMMERCE

Président : JC BREARD

Thomas DUBOIS
Arnaud ROUSSEAU
Virginie PAUTONNIER
François IMBERT
Stéphane NICOLAS
Marie TOURNON
Maxime DEFFAINS
Jean-Fernand RIBEIRO

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSIONS MUNICIPALES- MODIFICATION DES COMPOSITIONS

7/ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, JEUNESSE, CENTRE DE LOISIRS

Président : JC BREARD

Kamal HADJAZ

Emilie DAMIENS

Alexandra LE GALL

Noëlle RENAUT

Arnaud ROUSSEAU

Maxime DEFFAINS

Stéphane NICOLAS

Jean-Fernand RIBEIRO

8/ COMMISSION ACTION SOCIALE, SENIORS, LOGEMENT, SOLIDARITE ET HANDICAP

Président : JC BREARD

Madeleine GAUDIN

Patrice LESAGE

Noëlle RENAUT

Jean-Marie MORANDI

Hélène MASTARI

Gérald MERCIER

Valérie PERROT

Carlos DA GRAÇA

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Commune de Vaux-sur-Seine

N°4 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : élection des membres

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ;

Vu les articles L 1411-5 et L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°4 du 9 juin 2020 relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

Considérant la démission de Madame Corinne ROBIN, membre titulaire de la Commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité de constituer une commission d'appel d'offres ;

Considérant qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants du conseil municipal élus en son sein ;

Considérant la proposition de Monsieur Le Maire de procéder à l'élection à main levée des membres de la commission d'appel d'offres ;

Est candidat au poste de titulaire : Michel Le Guillevic

Est candidat au poste de suppléant : Stéphane Nicolas

Procède au vote ;

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : élection des membres

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Résultats du vote :
Sont donc élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Michel Le Guillevic

Délégué suppléant : Stéphane Nicolas

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) **Président : JC BREARD**	
5 titulaires	**5 suppléants**
1 François IMBERT	1 Stéphane NICOLAS
2 Michel LE GUILLEVIC	2 Kamal HADJAZ
3 Patrice LESAGE	3 Maxime DEFFAINS
4 Noëlle RENAUT	4 Valérie PERROT
5 Adam BRAHIMI SEMPER	5 Gaëtan SORIN

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX-SUR-SEINE (YVELINES)

Commune de Vaux-sur-Seine

N°5 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : élection des membres

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ;

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°1 du 8 juillet 2020 relative à l'élection des membres de la commission de délégation de service public ;

Considérant la démission de Madame Corinne ROBIN, membre titulaire de la Commission de délégation de service public ;

Considérant la nécessité de constituer une commission de délégation de service public ;

Considérant qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants du conseil municipal élus en son sein ;

Considérant la proposition de Monsieur Le Maire de procéder à l'élection à main levée des membres de la commission d'appel d'offres ;

Est candidat au poste de titulaire : Hélène MASTARI

Est candidat au poste de suppléant : Noëlle RENAUT

Procède au vote ;

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : élection des membres

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Résultats du vote :

Sont donc élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Hélène MASTARI

Délégué suppléant : Noëlle RENAUT

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC **Président : JC BREARD**	
5 titulaires	**5 suppléants**
1 Patrice LESAGE	1 Emilie DAMIENS
2 Kamel HADJAZ	2 Maxime DEFFAINS
3 Stéphane NICOLAS	3 Noëlle RENAUT
4 Hélène MASTARI	4 Marie TOURNON
5 Adam BRAHIMI SEMPER	5 Gaëtan SORIN

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Commune de Vaux-sur-Seine

N°6 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX MEMBRES DE LA CAISSE DES ECOLES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.
Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la loi du 10 avril 1867 portant création des caisses de écoles ;

Vu les statuts de la caisse des écoles de la commune de Vaux-sur-Seine ;

Considérant que la Caisse des Ecoles est administrée par un comité qui est présidé de droit par Le Maire ;

Considérant que les 4 conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal sont membres de droit ;

Considérant la démission de Madame Corinne ROBIN, membre de droit de la Caisse des Ecoles ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Gaëtan Sorin),

Désigne Mme Hélène MASTARI pour siéger à la Caisse des Ecoles.
Les élus siègeant à la Caisse des Ecoles sont donc :
Madame Hélène Mastari,
Madame Emilie Damiens,
Monsieur Stéphane Nicolas
Madame Valérie Perrot.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

THAI 93
SS 10 81

Commune de Vaux-sur-Seine

N°7 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET ETUDE SURVEILLEE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération municipale du 7 juillet 2021 fixant les tarifs de la restauration scolaire et de l'étude surveillée ;

Vu l'avis de la Commission Municipale petite enfance, scolaire, périscolaire et de la bibliothèque, en date du 23 juin 2022 ;

Considérant l'inflation impactant les denrées alimentaires et les frais annexes relatifs au service de restauration scolaire,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs comme suit :

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET ETUDE SURVEILLEE

	Quotient familial	TARIFS 2022 en Euros (à compter du 1/09/2022)
Elémentaire et Maternelle		
A	0 à 4 000	2,85
B	4 001 à 6 000	3,35
C	6 001 à 8 000	4,00
D	8 001 à 10 000	4,40
E	10 001 à 13 000	4,50
F	13 001 à 17 000	4,80
G	17 001 à 21 000	5,05
H	21 001 à 25 000	5,25
I	25 001 à 29 000	5,40
J	29 001 à 35 000	5,60
K	Supérieur à 35 001	5,90
L	Sans déclaration de revenus/ sans inscriptions	12,00
Etude surveillée		4,00
Personnel communal		3,25
Extérieur- Elus		6,60
Panier repas		1,55

Après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ces tarifs applicables à compter du 1er septembre 2022.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Commune de Vaux-sur-Seine

N°8 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A QUATRE JOURS : demande de renouvellement de dérogation

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Vu le décret n° 2017-2018 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Considérant la demande du directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines, de renouveler l'autorisation de la dérogation de l'organisation du temps scolaire sur 4 journées de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Considérant l'avis favorable des deux conseils d'école de la ville de Vaux-sur-Seine pour le renouvellement de la dérogation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'approuver le maintien de l'organisation du temps scolaire pour les deux écoles de la ville sur 4 journées de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Dit que cette organisation a pris effet dès le début de l'année scolaire 2021/2022

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean-Claude BRÉARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Commune de Vaux-sur-Seine

N°9 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU CENTRE DE LOISIRS ET DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M.Gerald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, , M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire GPS&O du 18 mai 2017 décidant de restituer aux communes la compétence « enfance » ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 juillet 2017 approuvant la restitution à la commune de la compétence intercommunale « enfance » à compter du 1er septembre 2017 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 5 avril 2022 approuvant le principe de délégation du service public pour l'accueil de loisirs et les activités périscolaires et autorisant Monsieur le Maire à mener la procédure de publicité et de mise en concurrence nécessaire à la sélection de l'attributaire pour la Délégation de Service Public ;

Vu le rapport de présentation ;

Vu l'avis de la Commission de Délégation de Service Public ;

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU CENTRE DE LOISIRS ET DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Considérant que l'actuel contrat de délégation de service public portant sur la gestion du centre de loisirs et des activités périscolaires de la commune de Vau-sur-Seine arrive à son terme le 31 août 2022 ;

Considérant l'exposé de Monsieur Kamel Hadjaz, adjoint au Maire délégué à la vie associative, aux sports et à la jeunesse ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le choix de l'association IFAC en tant que délégataire de l'accueil de loisirs et des activités périscolaires de la Commune de Vaux sur Seine ;

Autorise le Maire à signer le contrat de délégation de service public et tout document y afférent ;

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)

Commune de Vaux-sur-Seine

N°10 /2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 7 juillet 2022

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
CONSTRUCTION DE LA MAISON MEDICALE : engagement de la procédure et autorisation de signer les pièces du marché

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Bréard, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Hélène Mastari, M. Michel Le Guillevic, Mme Virginie Pautonnier, M. Kamal Hadjaz, Mme Madeleine Gaudin, M. François Imbert, M. Thomas Dubois, Mme Lidwine Ferreira, M. Patrice Lesage, Mme Noëlle Renaut, M. José Lerma, Mme Emilie Damiens, M. Arnaud Rousseau, Mme Caroline Alizard, M. Jean-Marie Morandi, Mme Valérie Perrot, Mme Marie Tournon, M. Maxime Deffains, M. Carlos Da Graça, M. Jean-Fernand Ribeiro, M. Gérald Mercier.

Absents : M. Stéphane Nicolas, M. Marc Ferot, M. Gaëtan Sorin, Mme Alexandra Le Gall, M. Adam Brahimi-Semper.

Pouvoirs :
M. Stéphane Nicolas a donné pouvoir à M. M. Deffains
M. Marc Ferot a donné pouvoir à M. J-F Ribeiro
M. Gaëtan Sorin a donné pouvoir à M. J-M Morandi
Mme Alexandra Le Gall a donné pouvoir à Mme H. Mastari

Mme Marie Tournon a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 20 janvier 2020 entre le département des Yvelines et la commune de Vaux-sur-Seine pour la construction d'une maison médicale ;

Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'une maison médicale sur son territoire ;

Considérant le coût prévisionnel des travaux estimé par le maître d'œuvre ;
Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Gaëtan Sorin),

- Autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation de marché public pour la construction de la maison médicale en recourant à la procédure adaptée ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces du marché permettant la réalisation des travaux pour un montant prévisionnel de 2 249 268,88€ HT,

Date de convocation :
1er juillet 2022
Date d'affichage :
1er juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

OBJET :
CONSTRUCTION DE LA MAISON MEDICALE : engagement de la procédure et autorisation de signer les pièces du marché

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

- Dit que le marché sera alloti comme suit :

Lot n°1 : VRD/Terrassement	135 000, 00
Lot n°2 : Espaces verts	5 000, 00
Lot n°3 : Gros œuvre / Fondations / Ravalement	751 941, 01
Lot n°4 : Charpente / Couverture / Bardage façade	146 896, 78
Lot n°5 : Menuiseries extérieures	258 007, 50
Lot n°6 : CVC : Plomberie	233 120, 00
Lot n°7 : Electricité	239 000, 00
Lot n°8 : Isolation / Plâtrerie / Peinture / Menuiseries intérieures / Signalétique / Faux-plafonds / Mobilier	359 009, 39
Lot n°9 : Revêtement de sol / faïence	86 294, 20
Lot n°10 : Ascenseur	35 000, 00

MONTANT HT	**2 249 268, 88**
TVA 20, 00%	**449 853, 78**
MONTANT TOTAL TTC	**2 699 122, 66**

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Claude BREARD

MAIRIE DE VAUX SUR SEINE (YVELINES)